



Monsieur

Comme vous le savez notre association a pour objectif de promouvoir le DAY ONE parmi les professionnels de l'édition et de la distribution des jeux vidéo pour consoles et des logiciels de jeux pour PC.

Malgré nos efforts de communication, notre message n'a pas été suffisamment entendu au cours du dernier trimestre 2008, qui a été marqué par des manquements répétés au respect de ce qui devrait être l'une des règles de base de notre profession.

Et le premier semestre 2009, qui s'annonce riche en nouveautés attendues par les joueurs, risque de voir cette situation se répéter.

C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui rappeler à chaque éditeur la nécessité de prendre toutes dispositions afin de faire respecter cette disposition majeure de sa propre politique marketing et commerciale et de ne pas laisser se créer des distorsions de concurrence entre ses clients.

De nombreuses professions confrontées à la même problématique (livre, disque, vidéo) ont su depuis longtemps résoudre cette équation et nous ne pouvons nous résigner à croire que notre industrie, malgré la notoriété et la puissance économique qu'elle a maintenant acquises, reste incapable d'atteindre la même maturité que ses consoeurs.

Notre association va d'ailleurs prochainement organiser des rencontres avec quelques uns des intervenants majeurs de ces marchés afin d'échanger sur leur approche du DAY ONE.

Leur expérience, ainsi que celle de certains acteurs de notre propre métier, prouve que de bonnes pratiques et une forte implication permettent d'obtenir les résultats escomptés.

Notre vœu est qu'elles se généralisent, afin que les forces vives de notre profession puissent se consacrer sereinement au développement de leurs activités commerciales dans l'équité et la transparence et que la sortie d'un jeu redevienne une fête, aussi attendue par les consommateurs que proprement organisée par les professionnels.

Nous comptons sur votre action en ce sens et vous en remercions par avance.

Dans cette attente,

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Le Président
Denis THEBAUD